

LES FOYERS RURAUX

pour un monde rural *vivant !* - FDFR 71

Concours d'affiche « Citoyenneté associative »

Règlement ¹

Qui est concerné ?

Les associations adhérentes à la Fédération Départementale des Foyers Ruraux de Saône et Loire, les adhérents individuels.

Les œuvres devront être déposées à la FDFR 71 – Hameau de l'eau vive, 71 190 La Roche Vineuse avant le 15 février, et le prix sera voté en assemblée générale de la FDFR71 de 2017.

Que faire pour participer ?

- Réalisation d'une affiche format A2, couleur ou noir et blanc, collage autorisé mais pas de volume.
- L'affiche peut être réalisée par un collectif ou une personne. Elle sera déposée au nom de l'association. C'est à l'association que sera décerné le prix (et non à l'individu). Toutefois les individus ayant réalisé l'affiche seront bénéficiaires, en priorité, du prix décerné.

Quel est le prix à gagner ?

6 places à la manifestation : La nuit du cinéma en charollais comportant pour chacune des 6 personnes : 2 entrées à 2 projections de films et un repas.

L'adhésion à la FDFR71 offerte pour un an à l'association.

Quel jury pour décerner le prix ?

Les affiches seront exposées lors de l'assemblée générale de la FDFR71. Les participants à cette assemblée générale voteront pour élire l'affiche gagnante. L'association sera alors prévenue en direct qu'elle a remporté le prix.

Le prix sera formalisé par un bon pour les 6 entrées et une attestation pour la gratuité de l'adhésion pour l'année, délivrés par la FDFR 71 avant le 30 juin 2017.

¹ Octobre 2016

Clauses particulières

La FDFR71 souhaite éditer un livret des différentes affiches et textes réalisés sur le thème de la citoyenneté associative. A cette fin les auteurs des œuvres seront invités à abandonner leurs droits d'utilisation des œuvres.

Au dos de l'œuvre les indications suivantes devront être notées par celles et ceux qui l'ont réalisé :

- nom de l'association et de son/sa président(e) adresse et numéro de téléphone.
- nom des individus adhérents ayant réalisé l'affiche.

Renseignements :

Elisabeth Guesnon – 03 85 79 40 46